

**La diversité réunionnaise et l'éveil des diasporas :
éléments pour repenser une société créole au début du
XXI^e siècle**
Thierry Nicolas

► **To cite this version:**

Thierry Nicolas. La diversité réunionnaise et l'éveil des diasporas : éléments pour repenser une société créole au début du XXI^e siècle. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion), 2012, Intégration/exclusion des minorités à la lumière de l'interculturalité, pp.160-171. hal-02340762

HAL Id: hal-02340762

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02340762>

Submitted on 31 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La diversité réunionnaise et l'éveil des diasporas : éléments pour repenser une société créole au début du XXI^e siècle

Cet article a pour objectif de placer au cœur de la réflexion sur la diversité de la population réunionnaise le concept de diaspora. Avec l'ouverture au monde de cette société du sud-ouest de l'océan Indien grâce à l'amélioration des conditions de desserte aérienne et les progrès des moyens de communication à distance, il semble de plus en plus difficile de faire l'impasse sur l'analyse du fait diasporique. Toutefois, croiser la réalité diasporique et le caractère pluriel de cette société s'avère une tâche compliquée. La principale difficulté auquel doit faire face le chercheur travaillant sur La Réunion est d'ordre épistémologique et tient pour l'essentiel au sens que l'on attribue au concept de diaspora. En effet, le sens commun et la sphère médiatique insulaires ont largement contribué à faire coïncider la réalité diasporique avec le phénomène de dispersion de Réunionnais en dehors du cadre de l'île et de l'hexagone. Depuis le début des années 2000, il est ainsi communément admis que l'accroissement du nombre d'expatriés établis en Australie, en Afrique du sud, au Canada ou dans d'autres contrées lointaines témoigne de la constitution d'une diaspora réunionnaise⁴³. Car, tant que les échanges se limitaient à la métropole et à d'autres départements d'outre-mer, il n'était pas question de diaspora mais plutôt de simples migrations⁴⁴. Or, le problème réside dans le fait que l'émergence sur la scène publique d'une vision qui résume la diaspora à la dispersion de populations originaires d'un espace donné dans plusieurs pays récepteurs, lui ôte de sa validité scientifique comme l'ont montré des auteurs tels que Médam (1993) ou Bruneau (1995) (Ma Mung :1998 145). Cette vision participe d'une banalisation du concept d'autant plus évidente qu'à l'image du géographe J. Gottmann, il est possible d'affirmer qu'« il devient difficile aujourd'hui de trouver une nation qui n'ait pas sa diaspora, c'est-à-dire qui n'ait pas une partie souvent importante de son peuple, dispersée en dehors des frontières de l'État national » (21-28). De notre point de vue, si la multipolarisation des migrations participe de la définition de la diaspora, d'autres aspects tels que l'interpolarité des relations (Ma Mung : 1994), l'ancienneté de

⁴³ A titre d'illustration, le premier village de la diaspora réunionnaise, qui a permis de donner une idée des différents pays où sont implantées des communautés de réunionnais, ne date que d'octobre 2009.

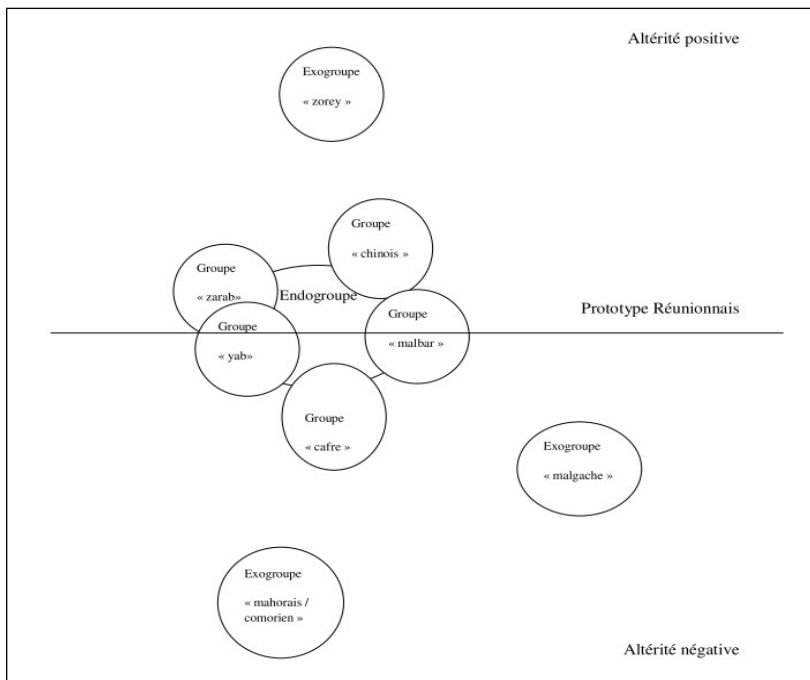
⁴⁴ Voir les articles de presse écrits sur le phénomène migratoire notamment celui issu de l'action de l'État à travers le Bumidom puis l'ANT.

l'installation ou le projet identitaire (Hovanessian 11-30) ne peuvent être négligés et relégués au second plan.

Notre approche se veut différente et novatrice en appliquant le concept de diaspora aux communautés installées localement. Il apparaît que dans l'île, des d'individus aux ascendances diverses partagent l'impression d'être des déracinés et ont désormais pour vocation de s'inscrire dans le réseau diasporique de pays ou de régions d'origine de leurs parents ou de leurs ancêtres. Cette tendance qui s'est exacerbée à l'extrême fin du XX^e siècle nous amène à nous interroger sur la façon dont ces d'individus articulent les dimensions créole et française avec ce nouvel élan diasporique. Comment penser l'hybridité liée à la constitution d'une société créole avec la tentation de retrouver ses racines ? Comment concevoir la relation avec la « mère-patrie » et la volonté de réactiver des liens rompus avec un « pays-mère » ?

LA NÉBULEUSE ETHNOCULTURELLE RÉUNIONNAISE

Si l'île de la Réunion est connue comme une terre de mélanges et de métissages où les cultures et les individus tendent à se fondre dans un moule créole, il apparaît que la société reste encore subdivisée en groupes. Loin des discours magnifiant l'existence d'un ensemble homogène où tous les apports auraient été amalgamés et fusionnés, la réalité se révèle plus composite. Il est possible de distinguer des groupes d'individus qualifiés dans le langage populaire de « Malbars » (indiens), « Chinois », « Cafres » (afro-malgaches), « Zarabes » (indo-musulmans) ou encore de « Yabs » (blancs), bien que les frontières ne soient pas toujours clairement établies étant donné que l'identité de groupe n'est pas un acte endogène, unilatéral mais s'articule autour d'un processus de catégorisation auquel les non-membres participent (Marc : 2011). Selon F. Marc, ces cinq groupes constituent, avec l'endogroupe rassemblant les individus inclassables (les « métis »), le cœur de la société réunionnaise (cf. schéma) (Ibid.). Ils se distinguent de ce que cet auteur qualifie d'exogroupes qui se situent aux extrêmes d'une échelle d'altérité. L'exogroupe « zorey » doté d'une altérité positive par les autres groupes se situe au sommet de cette échelle tandis que les exogroupes « malgache » et « mahoro-comorien » pourvus d'une altérité négative sont au contraire au bas de l'échelle.



Source : Franck Marc

FIGURE 1. SCHÉMA DE LA NÉBULEUSE ETHNOCULTURELLE RÉUNIONNAISE

C'est parmi les cinq groupes ethnoculturels, désignés parfois sous le vocable de « *nasyon* », que se retrouvent ceux disposant d'une capacité à se muer en communautés diasporiques. Plusieurs facteurs permettent d'étayer une telle affirmation qui dans les années 1980 aurait pu sembler déconnectée du quotidien réunionnais. Nous avons retenu six critères qui, désormais, donnent corps à la dimension diasporique de groupes ethnoculturels établis à la Réunion.

LE SENTIMENT D'UNE ORIGINE COMMUNE

En premier lieu, l'existence dans ces groupes ethnoculturels d'un sentiment implicite ou explicite d'une origine supposée commune. C'est indéniablement le facteur qui donne à la réalité diasporique son unité première et qui est présent dans un certain nombre communautés installées à la réunion. L'un des indicateurs privilégiés de ce sentiment est l'importance de

la vie associative qui est particulièrement forte notamment dans les communautés chinoise et indienne. On recense ainsi près d'une centaine d'associations indiennes (« malbars ») et environ une trentaine d'associations « chinoises » qui se proposent d'établir une passerelle entre la civilisation originelle et la culture locale (voir tableau 1).

Amicale des Réunionnais d'origine chinoise (AROC)	Amicale des anciens des écoles kwong hwa, hing hwa et franco-chinoise de Saint-Paul	Association pour le développement de la culture chinoise (ADECC)
Association des Chinois du Zhe Jiang à la Réunion	Association des commerçants chinois du Zhe Jiang	Association Qu yuan
Association des commerçants, chefs d'entreprise et cadres chinois de la Réunion	Association réunionnaise de dragon boat	Hong de lion & Dragon dance association
Association culturelle kuan yuisme de l'amicale de Sane long	Club de go de la Réunion	Li si tong – Association culturelle Thiau law tong
Association culturelle chinoise de la Réunion (ACCR)	Créalice (Chine Réunion Ensemble – Arts Loisirs Inter Culturel Echanges)	Lune di tong
Amicale nan-shun de la Réunion	Fédération réunionnaise de mah-jong	Association Qi lin
Association bénédictine culturelle chinoise (ABCC)	Réunion des couleurs et des saveurs	Amicale des Chinois de la Réunion (ACR)
Amicale de l'école franco-chinoise de saint-paul (AEFC saint-paul)	Guan-di Réunion	Nei jia xiao dao
La route de la solidarité	Panthères club	

Source : Fédération des associations chinoises de La Réunion

TABEAU 1. LES PRINCIPALES ASSOCIATIONS CHINOISES DE LA RÉUNION

La palette des activités proposées par ces associations est extrêmement large. Elles œuvrent par exemple pour l'enseignement de langues telles que le mandarin ou le tamoul, pour le développement des danses traditionnelles ou encore la diffusion des arts notamment graphiques. Ces associations sont également devenues de puissants relais des productions cinématographiques des pays d'origine. Elles ont participé à l'élaboration de festivals (festival du cinéma chinois depuis 2010) et à la sensibilisation des Réunionnais au phénomène *bollywood* et plus récemment au cinéma du sud de l'Inde, le *kollywood*⁴⁵.

⁴⁵ Le *kollywood* désigne en effet le cinéma du sud de l'Inde produit en langue tamoule qui est pleine expansion au point de devenir le troisième du pays après ceux en hindi (*bollywood*) et en telugu (*tollywood*). Le terme résulte de la contraction du nom d'un quartier résidentiel de Chennai (Kodambakkam) où sont installés les principaux studios et d'*hollywood*.

LE BALISAGE TERRITORIAL

Un deuxième élément qui rend intéressant cette application du concept de diaspora aux communautés installées localement c'est l'existence d'un espace de vie réunionnais balisé par la présence d'éléments symboliques matériels qui rappellent ces différentes origines. On observe que la mémoire de ces migrations s'expose à travers l'élaboration et la consécration de lieux de mémoire qui désormais s'inscrivent dans le territoire. C'est le cas des lazarets qui ont été des lieux de quarantaine sanitaire des engagés arrivant sur l'île (estimés à près de 100 000) pendant près de 70 ans. Ces lazarets et en particulier celui de la Grande Chaloupe qui avaient sombré dans l'oubli ont été récemment réhabilités et font l'objet d'un intérêt poussé de la part de la communauté indienne qui organise depuis peu une cérémonie en hommage aux engagés le 11 novembre. Il ne s'agit pas d'y commémorer l'armistice de la guerre 1914-1918 mais bien la date de signature du décret mettant fin à l'engagisme franco-anglais en 1882⁴⁶.



Cliché de l'auteur

PHOTO 1. BUSTE DE GANDHI À SAINT-PIERRE

Parmi les lieux de mémoire on peut aussi distinguer les statues ou les monuments qui évoquent le lien avec la terre d'origine à l'image des bustes du Mahatma Gandhi que l'on retrouve à Saint-Pierre et à Sainte-Marie. Ceux-ci tranchent avec lieux de mémoire célébrant traditionnellement les fi-

⁴⁶ Ce décret met fin à la convention franco-britannique du 25 juillet 1860 rend possible une mise en valeur des terres à sucre par le recrutement annuel d'une main-d'œuvre de 6000 coolies provenant des Indes britanniques.

gures « historiques » de la nation et de l'île à l'image des statues de Roland-Garros ou de Mahé de Labourdonnais. Les bustes qui jusqu'ici valorisaient les personnalités hexagonales ou locales remarquables, ayant connu un destin hors du commun, ont également pour vocation de rappeler les origines multiples de la population réunionnaise et en l'occurrence une forme d'attachement et de reconnaissance au père de la nation indienne.

L'EXPOSITION CULTUELLE

Si dès l'origine la société et le paysage réunionnais ont été marqués par le sceau de la religion catholique, force est de constater que celle-ci se voit concurrencée par un renouveau des cultes des groupes « malbars » et « chinois ». Les temples et les chapelles « malbars » sont indéniablement les éléments les plus visibles de ce renouveau tant ils imprègnent le paysage réunionnais. Ces « koylou » ne cessent de se multiplier aux quatre coins de l'île avec souvent pour objectif de se conformer à ceux réalisés en Inde en faisant appel à des sculpteurs, des peintres et des tailleurs venant directement du sous-continent. Même la matière première peut provenir de l'Inde à l'image du temple Maha Kali de Saint-Denis où l'on posa au moment de sa rénovation (2010-2012) des pierres naturelles importées du Rājasthān⁴⁷.

Toujours dans le domaine culturel on s'aperçoit que les fêtes religieuses dictent de plus en plus le calendrier des festivités à la Réunion. Si certaines sont anciennes, elles se distinguent aujourd'hui par leur faste. C'est le cas du Dipavali, la fête de la lumière qui s'expose publiquement depuis 1990 et connaît un vif succès au mois de novembre dans la commune de Saint-André. On peut aussi citer la fête du Pongol, fête de la moisson héritée du Tamil Nadu qui bat son plein à Saint-Louis en janvier, la fête du Cavadee au cours de laquelle les pénitents s'enfoncent des broches acérés et des crochets ou encore la fête de Pandialé qui clôt une période de carême de 21 jours et dont l'une des caractéristiques est la marche sur le feu.

Dans le cas de la communauté chinoise, c'est la fête de Guan di qui a perdu de son caractère confidentiel. Depuis 2004, les Chinois de La Réunion célèbrent publiquement l'anniversaire de ce guerrier et dieu du commerce avec faste le 24ème jour de la 6ème lune qui tombe en général entre la mi-juillet et la mi-août. Elle se caractérise par des processions avec

⁴⁷ La rénovation des temples est relativement fréquente (en général tous les douze ans) car elle est mentionnée dans les textes sacrés. Celle-ci permet au temple de se « régénérer » et de retrouver de son magnétisme à l'issue d'une cérémonie de consécration (le koumbabishegam).

la présence des fameux lions chinois et l'organisation de cérémonies dans les temples de l'île.

Si les fêtes constituent l'aspect le plus remarquable de cette mise en avant de la dimension culturelle, il faut aussi remarquer que parfois ce sont des pratiques que d'aucuns pensaient disparues qui sortent de l'ombre. C'est le cas du mariage hindou ou *kalianon*, relégué au second plan par le mariage catholique qui désormais connaît une forme de renouveau. Ces mariages d'inspiration tamoule sont de plus en plus fréquents notamment parmi les jeunes générations qui n'hésitent pas à organiser pour l'occasion de somptueuses réceptions. Cette exposition culturelle nouvelle qui ravit les touristes et suscite l'intérêt de nombreux Réunionnais semblent donc témoigner d'une sensibilité plus grande des membres de ces groupes à l'égard de leur origine.

LE CONTACT AVEC LA TERRE D'ORIGINE

La mise en place et l'entretien d'un contact avec la terre d'origine des parents ou des ancêtres constitue le quatrième facteur permettant de justifier l'émergence de communautés diasporiques. Ce contact physique répond au sentiment de déracinement qui s'exprime au sein de ces groupes. Il est vrai que les caractéristiques de la société de plantation en milieu insulaire ont conforté ce sentiment. L'éloignement, l'isolement et la distance découlant de l'insularité et la logique de créolisation des migrants ont largement participé à la rupture des liens avec le pays-mère et à la perte des éléments identitaires. Les langues originelles des groupes ethnoculturels descendants d'esclaves, d'engagés et même de commerçants ont toutes été délaissées qu'il s'agisse du tamoul, du malgache, du cantonais, du hakka, de l'urdu, ... Le changement ou la mauvaise transcription des patronymes de même que la perte des registres généalogiques ont brouillé l'idée que pouvaient se faire les individus de leur lignage. Ce sentiment de déracinement est d'autant plus perceptible à La Réunion que le contexte est peu propice à ce retour aux sources comparativement à l'île soeur. L'île Maurice s'est lancée depuis les années 1980 dans un processus d'institutionnalisation des langues qui permit de faire revivre localement l'hindi, le tamoul, le marathi, l'urdu, etc. Puis, le gouvernement mauricien grâce aux archives du Mahatma Gandhi Institute mit à la disposition du plus grand nombre les données de l'administration coloniale concernant les engagés.

En dépit des obstacles liés à la langue ou à l'impossibilité de reconstituer un lignage direct mais aussi des contraintes tant administratives

qu'aériennes, il existe malgré tout à La Réunion une volonté de renouer avec la terre ancestrale et parfois même de retrouver le village ou le hameau originel. On le voit notamment avec les Chinois et les Malbars de La Réunion qui entretiennent un lien avec le pays-mère que certains chercheurs qualifient de « tourisme des ancêtres ». Dans les cas les plus extrêmes, le sentiment de déracinement est tel que succède aux séjours temporaires une installation définitive.

L'INTÉGRATION DANS UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DIASPORIQUE

Le cinquième facteur s'avère être la sympathie voire la solidarité avec les membres de la même diaspora présents dans d'autres pays. Le fonctionnement diasporique ne se limite pas à une liaison verticale entre la terre d'accueil et la terre d'origine mais suppose des relations entre des pôles diasporiques. Ces relations horizontales se sont développées au cours de ces dernières décennies avec des groupes ethnoculturels similaires de l'océan Indien. Les associations chinoises de La Réunion ont ainsi noué des contacts avec les associations de Maurice (*Wu shu* et *Golden lion*) et de Malaisie (*Khuan loke dragon and lion dance association*). Les associations indiennes ont de leur côté renforcé leurs liens avec celles de Maurice. D'après certains auteurs comme A. Carsignol-Singh, c'est même « le dynamisme culturel des Indo-Mauriciens a incité les PIO de la Réunion à se doter d'institutions diasporiques et à renouer, à leur tour, avec leur pays d'origine » (Carsignol-Singh : 2009). Ainsi, la GOPIO (Global Organisation of People of Indian Origin), la principale organisation rassemblant les personnes d'origine indienne dans le monde, a vu le jour à la Réunion sous l'impulsion de la GOPIO Mauritius. Celle-ci a particulièrement œuvré dans le domaine des recherches généalogiques afin de permettre à des Réunionnais d'accéder au statut de PIO (Person of Indian origin) et de bénéficier des facilités que confère ce statut⁴⁸.

Cette solidarité dans le cas de la communauté indienne s'exerce aussi de façon privilégiée à l'égard des communautés tamoules en situation de diaspora. De nombreux malbars se sentent proches des Tamouls dispersés

⁴⁸ Ce statut, mis en place en 1999 par l'Inde, permet à toute personne ayant un ancêtre de nationalité indienne en filiation (père, mère, grand-père, grand-mère, arrière-grand-père ou arrière-grand-mère) et ne vivant ni au Pakistan, ni au Bangladesh, d'obtenir des droits identiques à ceux des ressortissants indiens vivant à l'étranger sous le statut d'Indiens expatriés (NRI). Ils ont, grâce à la carte qui leur est octroyée, la possibilité de séjourner sans visa en Inde (180 jours), d'inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires (y compris ceux du supérieur tels que les écoles d'ingénieurs et les instituts technologiques) ou d'accéder à la propriété (sauf dans l'Etat du Jammu-Cachemire).

dans près d'une cinquantaine de pays. C'est la raison pour laquelle les Malbars de La Réunion ont pendant longtemps soutenu la minorité tamoule du Sri Lanka face à la majorité cinghalaise et à l'action répressive du gouvernement. A plusieurs reprises, les représentants d'associations se sont élevés contre le traitement réservé aux Tamouls et se sont émus du sort qui leur était réservé pendant et à l'issue du conflit⁴⁹.

LE RÔLE ACTIF DES PAYS-MÈRES

Parallèlement à l'inscription dans un réseau diasporique d'essence indioocéanique, il convient de mettre en évidence le rôle important joué par l'action des pays-mères envers ces communautés expatriées. De ce point de vue, l'Inde et la Chine sont particulièrement actives depuis les années 1990. La Chine, tout d'abord, les considère comme des relais de premier choix de son influence dans le monde. Au cours de ces dernières années la communauté chinoise de La Réunion a fait l'objet d'une attention toute particulière. En février 2010, la Réunion s'est vue doter d'un consulat général afin notamment de faciliter les démarches administratives des candidats à un déplacement en Chine. Jusqu'alors, pour obtenir un visa pour la Chine, il fallait passer par l'île Maurice. Puis en novembre de la même année, ouvrait pour la première fois dans l'outre-mer français, un Institut Confucius (*Kongzi Xueyuan Bao*), dans l'enceinte du campus universitaire du Moufia à Saint-Denis. Comme un symbole, l'équipe de France de football, dans le cadre de sa préparation à la coupe du monde 2010, rencontra entretemps l'équipe de Chine au stade de Saint-Pierre.

Cette politique active est aussi valable pour l'Inde. La diaspora est devenue pour l'Inde depuis la fin des années 1990 un instrument de rayonnement culturel et politique à l'étranger. Aujourd'hui, comme l'indique A. Carsignol-Singh, « l'Inde s'appuie sur une diplomatie culturelle et ethnique à la fois idéaliste et pragmatique à l'égard des Indiens d'outremer, pour rehausser l'image du pays et défendre ses intérêts aux échelles locale, régionale et internationale » (Carsignol-Singh). Le gouvernement indien a ainsi institutionnalisé sa diaspora en créant un haut comité pour la diaspora indienne à la fin des années 1990 et en mettant en place le statut de PIO. Puis, c'est un poste d'ambassadeur qui a été créé pour les personnes d'origine indienne et les indiens non résidents (NRI) en 2002 de même qu'un ministère aux af-

⁴⁹ En février 2008 par exemple, le président de l'association Tamij Sangam a écrit au secrétaire général de l'Onu Ban Ki Moon pour stigmatiser le caractère asymétrique du conflit et dénoncer ce qu'il a qualifié de génocide (Cf. *Sangam*, numéro 26, Avril 2008).

fares des indiens d'outre-mer, le MOIA (Ministry of Overseas Indian Affairs). Ce dernier a mis en place dès 2003 le *Pravasi Bharatiya Divas* (PBD), une manifestation qui rassemble l'ensemble des représentants de la diaspora indienne dans le monde à la date commémorant le retour en 1915 de Gandhi en Inde après son séjour en Afrique du sud (le 9 janvier). Enfin, le gouvernement indien a inauguré en janvier 2011, un mémorial, sur le port de Calcutta pour honorer les travailleurs indiens engagés qui sont partis à travers le monde pendant près d'un siècle entre 1834 et 1930. On le voit la dimension diasporique est aussi liée à l'intérêt que porte la terre mère aux populations anciennement expatriées et au prestige que celle-ci peut avoir à leurs yeux.

LES OBSTACLES À LA LOGIQUE DIASPORIQUE : ASSIMILATION ET CRÉOLISATION

Il faut toutefois remarquer que cet élan diasporique qui semble prendre de l'ampleur dans le contexte de mondialisation se voit contraint par deux processus. En premier lieu par le processus d'assimilation à la nation française qui a connu une accélération depuis 1946 et la transformation de la Réunion en département d'outre-mer. Avec celle-ci se développe l'idée que les spécificités doivent être gommées dans l'espace public afin que ne soit reconnu qu'une communauté de citoyens. Ainsi être citoyen français à part entière suppose d'échapper à toute logique communautaire ou ethnique pour éviter la balkanisation de la société propre aux ensembles pratiquant le multiculturalisme. C'est donc un système qui va à l'encontre de la promotion du pluralisme culturel car ce dernier contiendrait les germes de la fermeture et du sectarisme. Ce faisant, l'assimilation des Réunionnais à la nation doit les pousser à tourner leur regard vers une seule terre, la mère patrie, et n'en reconnaître pas d'autres. Cette assimilation promeut un lien exclusif, pour reprendre un terme du vocabulaire colonial, de La Réunion à la métropole.

Le deuxième processus qui contraint la logique diasporique est celui de la créolisation. En effet, le processus de mélange et de brassage tant culturel que biologique longtemps favorisé par une insularité protectrice tend à agir comme un élément qui limite la tentation pour des groupes d'individus de renouer avec la terre d'origine. Cette créolisation qui forme le socle de la créolie, de la créolité ou de la réunionnité, marque clairement les individus de son empreinte. On peut l'observer chez les membres de ces diasporas en situation de migration. En métropole, ces Réunionnais aux ascendances marquées et revendiquées ont véritablement du mal à se situer. Les Réunionnais d'origine chinoise par exemple se sentent plus proches des autres Réunionnais et d'autres communautés créoles mauriciennes, sey-

chelloises, antillaises, que de la communauté chinoise installée à Paris. Indéniablement, les Réunionnais quelle que soit leur origine se reconnaissent dans cet arrangement particulier de leur société et n'hésitent pas à le brandir fièrement comme un étendard. Il existe malgré tout le sentiment d'une hybridité à l'image de celle développée par les tenants des cultural studies comme Stuart Hall ou Paul Gilroy pour les diasporas de la Caraïbe.

Au total, tous ces éléments concourent à poser l'hypothèse de l'émergence d'un nouveau type de diaspora, que l'on peut qualifier de diaspora polynucléaire. Cette diaspora à noyaux multiples serait constituée de groupes d'individus caractérisés à la fois par un fort sentiment diasporique, un fort sentiment d'appartenance nationale et un sentiment créole fort. Dans ce type de diaspora se mêlerait intimement chez les individus le territoire de naissance (la Réunion), le territoire d'origine des parents ou des ancêtres (l'Inde, la Chine,...) et le territoire d'appartenance institutionnel. A l'idée d'un lien exclusif ou privilégié avec un territoire donné, il faudrait substituer dans ce type de diaspora l'idée d'une multiplicité de liens territoriaux. Cependant, le lien territorial avec le pays-mère ne peut se concevoir que si ce dernier exprime une forme d'attachement vis-à-vis de sa diaspora et qu'en retour celle-ci ressent de la fierté d'être une forme de prolongement d'un pays doté d'une civilisation ancienne souvent millénaire. Un tel lien territorial n'est pas simplement la résultante d'un processus ayant conduit un groupe d'individus à quitter un pays-mère. Il résulte plutôt d'une construction réelle et symbolique de la descendance des primo-arrivants souhaitant partir à la quête de ses racines. La constitution d'une telle diaspora suppose le passage d'un statut de simples groupes ethnoculturels à celui de communautés diasporiques. Force est de constater qu'à la Réunion tous les groupes ethnoculturels n'ont pas vocation à une telle transformation. Les groupes chinois et indiens sont ceux qui depuis la seconde moitié du XXe siècle se sont nettement engagés dans ce processus de conversion. Le fait d'être au départ une diaspora « qui s'ignore » a permis de développer au préalable les autres liens territoriaux (national et créole). L'ensemble de ces spécificités confère par conséquent à la diaspora polynucléaire réunionnaise le statut de cas d'école qui invite à dépasser le cadre des deux grands types de diaspora sur lesquelles les chercheurs travaillent habituellement : les diasporas communautaires et les diasporas hybrides.

Thierry NICOLAS⁵⁰

⁵⁰ Docteur en Géographie, AIHP-GEODE Caraïbe, Université des Antilles et de la Guyane.

Bibliographie

- Benoist J., 1996, « Métissage, syncrétisme, créolisation : Métaphores et dérives », *Études créoles*, vol XIX, n°1.
- Bernabé J. et alii (dir.), 2000, *Au visiteur lumineux. Des îles créoles aux sociétés plurielles*, Ibis Rouge, Petit-Bourg.
- Bruneau M., 1995, *Diasporas*, Reclus, Paris, 190 p.
- Carsignol-Singh A., 2009, « La diaspora, instrument de la politique de puissance et de rayonnement de l'Inde à l'île Maurice et dans le monde », *Echogéo*, Revue en ligne de géographie, septembre/novembre, <http://echogeo.revues.org/11329>.
- Gottmann J., 1996, « La généralisation des diasporas et ses conséquences », in Prévelakis G. (dir), *Les réseaux des diasporas. The networks of diasporas*, Nicosie, L'Harmattan, pp. 21-28.
- Guilmoto C., 1991, « Le cycle migratoire tamoul, 1830-1950 », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Poitiers, p. 123-149.
- Hall S., 1990 "Cultural Identity and Diaspora" in Rutherford J. (ed.), *Identity*, Lawrence and Wishart, London, pp 222-237.
- Hovanessian M., 1998, « La notion de diaspora. Usages et champ sémantiques », *Journal des anthropologues*, n° 72-73, pp. 11-30.
- Landy F., 2003, « Terre des ancêtres et territoire de diaspora. Le cas des Sud-Africains d'origine indienne », in Gervais-Lambony P., Landy F., Oldfield S. (dir), *Espaces arc-en-ciel. Identité et territoire en Afrique du Sud et en Inde*, Géotropiques / Karthala/IFAS, Paris, pp. 187-206.
- Live Y.-S., 2003, « Illusion identitaire et métissage culturel chez les « Sinoi » de la Réunion », *Perspectives chinoises*, CEFC, Hong-Kong.
- Ly-Tio Fane H., 1985, *La Diaspora chinoise dans l'océan Indien occidental*, Editions de l'Océan Indien, Port-Louis.
- Ma Mung E., 1994, « Non-lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », *L'Espace géographique*, Vol. 23, n° 2, Montpellier.
- Ma Mung E. (dir.), 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Rapport final, Ministère de la solidarité et de l'emploi, 145 p.
- Marc F., 2011, « Nomination, catégorisation de groupe humain dans les discours de la presse écrite quotidienne réunionnaise : Le groupe mahoro-comorien », *T.E.R de Master en Science du Langage*, Université de La Réunion.
- Médam A., 1993, *Diaspora / Diasporas. Archétypes et typologie*, Revue Européenne des Migrations Internationales, Poitiers, vol. 9, n° 1.
- Wong Hee-Kam E., 1996, *La diaspora chinoise aux Mascareignes : le cas de la Réunion*, Université de la Réunion / L'Harmattan, Paris, 496 p.
-